Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902407-20260414-17_2026-DE

ROSNOËN

Commune de Rosnoën
Conseil Municipal du 14 avril 2026

Délibération 17/2026

Date de publication : 16 avril 2026

L'an **deux mille vingt-six**, le **mardi 14 avril 2026** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :
En exercice : 15 **Présents : 13** **Votants : 15**

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – M. MARC – Mme PORTIER – M. AUFFRET R. – M. LE RU – Mme LANCIEN – M. MILIN – Mme MAGUEUR-BLEUNVEN – M. MULLER – Mme MULLER – Mme GOARIN (arrivée à 20h09)

Absents avec procuration : Mme FAURE-CONORTON (procuration donnée à Mme LE GUIRRIEC-MORVAN) – M. RANNOU (procuration donnée à M. KERNEIS)

Absents sans procuration :

Secrétaire de séance : M. MILIN

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

17/2026 - Affectation de résultats de l'exercice 2025

L'affectation des résultats consiste à déterminer la répartition du résultat de l'exercice (excédent ou déficit) entre les différentes sections budgétaires, conformément aux règles de gestion financière en vigueur.

Considérant que l'exercice 2025 présente les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902407-20260414-17_2026-DE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement		
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	639 686,38	904 [illegible]00	[illegible]
	Recettes réalisées (1)	B	139 214,51	957 [illegible]	[illegible]
	Restes à réaliser	C	15 000,00	0,00	15 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	600 313,51	1 287 616,58	1 887 930,09
	Dépenses réalisées (1)	E	288 530,03	879 992,99	1 168 523,02
	Restes à réaliser	F	126 992,24	0,00	126 992,24
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-149 315,52	77 047,95	-72 267,57
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-39 372,87	383 214,58	343 841,71
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-188 688,39	460 262,53	271 574,14
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-111 992,24	0,00	-111 992,24
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-300 680,63	460 262,53	159 581,90

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit fait l'objet d'une délibération d'affectation du résultat,

Considérant que le résultat de fonctionnement s'élève à 460 262,53 € (excédent),

Considérant que le résultat cumulé de la section d'investissement, restes à réaliser inclus, fait apparaître un besoin de financement de 300 680,63 €, M. le Maire propose d'affecter provisoirement le résultat comme suit :

- Affectation en section d'investissement (compte 1068) : 300 680,63 €
- Report en section de fonctionnement (R002) : 159 581,90 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'affecter le résultat de l'exercice 2025 comme présenté, à l'unanimité.

Affiché le 16 avril 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. KERNEIS

MAIRIE DE ROSNOEN (Finistère)

Le secrétaire,
M. MILIN